Novembre-Decembre 1933

LA FEMME POLONAISE

Revue paraissant tous les deux mois

Publication de la Revue „KOBIETA WSPÓŁCZESNA“ (La Femme Moderne)

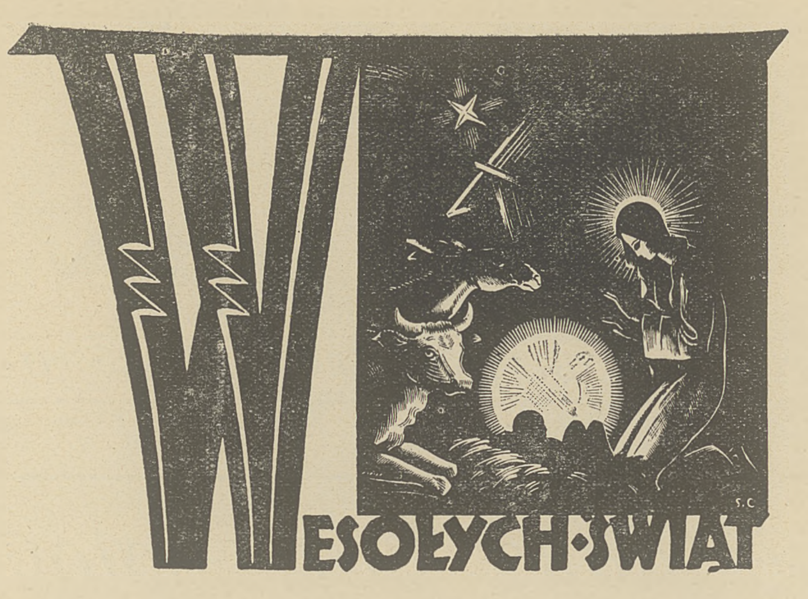
Nr. 6 Varsovie Prix 2 zł.

Noël dans l'art polonais



St. Ostoja-Chrostowski Sainte Vierge avec les bêtes

Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et sur la terre, paix aux hommes de bonne volonté.



Glory to God in the highest, and on earth peace, good will toward men.

Joyeux Noël Merry Christmas *St Chrostowski*

NOËL DANS L'ART POLONAIS

„Pourquoi donc s'émeuvent les peuples et trament ils des choses vaines?" Cette question c'est l'Eglise qui la pose dans un texte liturgique de la messe de minuit. Et elle ajoute: „Tout passera et il n'y aura que cela seul d'important: l a p a i x d i v i n e a c c o r d é e a u x h o m m e s d e b o n n e v o l o n t é".

Noël est une fête de paix, une fête de ceux dont les mains et les coeurs sont purs. Et puis c'est une fête de la maternité.

L'Eglise célèbre cette fête avec tout l'éclat de ses cérémonies et toute la poésie de ses rites. La Pologne apporte à la célébration de la Nativité un zèle particulièrement ardent, la richesse bariolée de ses rites dont l'origine remonte quelquefois à l'époque païenne, la poésie de ses innombrables coutumes traditionnelles et le charme prenant de ses cantiques primitifs.

N'oublions pas non plus les mystères modernes représentés par les petits théâtres ambulants dont les acteurs sont des marionnettes. Et enfin c'est l'art qui vient déposer son offrande aux pieds de l'Enfant couché dans sa crèche.

L'art polonais, qui suit les tendances générales de l'art religieux dans chacune de ses périodes historiques, possède néamoins sa physionomie propre et distincte. Cette physionomie dont les traits sont, tout d'abord à peine esquisées, prend au cours des siècles plus de relief. Dans les temps modernes, où les sujets religieux sont traités d'une façon individualiste, l'art polonais les revêt d'une forme dont les principaux éléments sont fournis par le folclore et les caractères nationaux.

Ouvrons un des psautiers régionaux polonais datant de la fin du XI-e s. Sur une de ses feuilles de parchemin illuminées une miniature représente la scène de la Nativité. Voyons de quelle façon ce sujet y est traité. Il y a là deux conception iconographiques qu'on voit rarement se confondre dans les oeuvres d'art de l'Occident et qui découlent de deux sources, à savoir de la source hellénique et de la source palestinienne. Suivant la conception hellénique, où l'on insiste surtout sur le mystère de la Nativité miraculeuse, on représente la Vierge pensive, assise sur un rocher loin de l'Enfant. En Syrie au contraire, où la tradition locale est restée plus vivante, la scène a gardé plus de réalisme, en représentant la Vierge dans son lit d'accouchée, près de la crèche où se trouve déposé l'Enfant. En Pologne, dans l'enluminure du psautier régional dont il a été question plus haut, les deux formules se rencontrent ou plutôt se confondent dans l'attitude de la Vierge, mi-assise, mi-couchée. Il y a encore un autre motif, qui mérite d'attirer notre attention et qui est caractèristique de toute une époque. L'enlumineur dont l'ardeur religieuse admettait difficilement la nudité misérable de la crèche, où reposait l'Enfant divin et dont la tradition nous a été imposée par l'Orient, place cette crèche dans un grand lit somptueux. Or, c'est là un détail à peu près étran-

ger aussi bien à l'art oriental qu'à l'art occidental, mais familier à l'art polonais de cette époque caractérisée par une piété ardente, naïve et émouvante par sa dévotion ayant pour objet l'Enfant et la Vierge.

La place importante qui revient, dans les scènes de la Nativité de cette époque, à l'âne et au boeuf constitue encore un des traits distinctifs de cet art qui a singulièrement honoré ces premiers amis de l'Enfant Jésus. Une coutume qui a persisté jusqu'à nos jours veut qu'à Noël le bétail reçoive des soins tout particuliers, et une légende atteste que ce jour là, les bêtes savent parler le langage des hommes.

Le moyen-âge avancé, qui a crée les dogmes par voie de raisonnement apporte aussi au monde chrétien une conception nouvelle de la Nativité. Jésus n'est plus représenté alors sous l'aspect de l'enfant couché dans la crèche, mais sous celui d'une victime symbolique, immolée sur un autel. La crèche figurée par l'autel, où est posé le petit Jésus; la Vierge couchée dans son lit, les yeux fixés sur une vision des glaives dont son coeur sera transpercé: voila la Nativité du moyen-âge.



Volet d'un triptique du XV siècle.

Cependant une époque vient où le coeur de l'Eglise s'amollit et où aux mâles raisonnements théologiques se substituent les interprétations des événements rapportés par les évangiles, interprétations pleines d'une douceur féminine et d'une poésie inspirée par l'esprit franciscain. C'est alors que l'Eglise jusque-là si sévère,, préoccupée de symboles et considérant les choses uniquement sous l'aspect de l'éternité, jette un regard plus humain, plus ému sur Jésus et sur sa Mère. Dans ce regard il y a maintenant de la pitié pour ceux qui tout en s'immolant pour les hommes avaient aussi leurs propres joies et leurs propres tristesses; qui se rencontraient et se séparaient et dont le calvaire, nécessaire au monde, était pour eux-mêmes une chose infiniment douloureuse.

Et voila que maintenant la Vierge de la Nativité ne reste plus couchée, pensive, à coté de la crèche-autel où est immolé l'Enfant, mais tantôt pleine de sollicitude, elle tend la main pour recouvrir



Enluminure d'un psautier du XI siècle



K. Sichulski *Les trois mages*

le petit Jésus qui a froid, et tantôt dans un élan de l'amour maternel, elle prend l'Enfant dans ses bras, caresse le Nouveau-né en appuyant la petite figure de Jésus contre sa joue.

Mais bientôt cette expression même des sentiments maternels parait insuffisante, et on voit alors la Vierge à genoux serrant l'Enfant reposant sur le foin.

Telles sont justement ces nombreuses images de la Nativité qu'on voit représentées sur les volets dorés des triptiques de nos autels du bas moyen-âge qui abondent dans nos églises. Là déjà, la Nativité est conçue pareillement à une scène du théatre de marionettes. Voila des Vierges en larges robes flottantes, la tête cerclée d'un orbe lumineux, la figure douce et pensive, les mains jointes et qui restent en adoration devant leur Enfant couché tantôt par terre sur un pan de leur robe, tantôt sur une botte de paille. Saint Joseph vague à ses occupations domestiques rélégué au second plan où l'on aperçoit une petite étable en bois, adossée à un palais en ruines. Ce palais, soi-disant celui de David, est aussi un motif fortement répandu par la peinture européenne de l'époque. En un mot, la Nativité, au bas moyen-âge, n'est qu'une reconstitution de ce que les artistes ont vu sur la scène oú étaient représentés les mystères. Ce sont les mystères qui on suggéré aux peintres aussi bien la mise-en scène que les accessoires, mais c'est surtout l'atmosphère qui est toute pareille, elle nous est rendue familière par les cantiques de Noël que nous chantons devant l'arbre de Noël tout illuminé.



Władysław Roguski *Les trois mages*

Le baroque polonais adopte une iconographie dont l'esprit est manifestement hostile à la Réfor-



Zofja Stryjeńska *Illustr. des Cantiques*

me. Dans les scènes représentant la Nativité cet esprit de l'Eglise militante s'exprime par le fait qu'à présent l'Enfant n'est plus représenté dans la misère et l'abandon, mais plutôt recevant l'hommage de la foule qui vient le présenter à son Sauveur. Dans ces tableaux, la Vierge oubliant tout d'ellemême, présente son Enfant, le Sauveur du monde, aux bergers et aux anges qui entourent la Sainte Famille. Cette foule ravie, extasiée est un des traits caractèristiques des Nativités de cette époque.

A l'époque suivante où l'action de l'Eglise sur l'art se réduit de plus en plus on voit aussi apparaitre en Pologne des façons spéciales de traiter des sujets religieux. Mais la Pologne, s'étant trouvée,



T. Roszkowska *Les cantiques*

indépendante. Toutefois ces traits n'ont plus maintenant un caractère idéologique: ce sont tout simplement des procédés tendant à exploiter au profit de la forme, les richesses des motifs populaires. C'est le cas des tableaux de ce genre signés par Mehoffer, Roguski, Stryjeńska.

Ce qui constitue un caractère très particulier de l'art polonais contemporain c'est la façon d'aborder le sujet de la Nativité par le biais des rites et des usages rattachés à cette fête. Et c'est là la façon traditionnelle. Les peintresses polonaises: Roszkowska, Krasnodębska et surtout Stryjeńska, l'évocatrice des rites polonais, nous présentent l'image de ces rites. Le rire et l'insouciance s'y marient harmonieusement avec ce que le moment comporte de grave, une bonhomie pleine de jovialité y alterne gracieusement avec un attendrissement lyrique. Des êtres humains pleins de simplicité et des bêtes y forment une seule et même comunauté qui se réjouit suivant ses moyens et qui, par sa joie, adore humblement Celui qui est né, selon les cantiques „p o u r a n n o n c e r l a p a i x à l'u n i v e r s".

J. Rogowska-Doroszewska

à la suite de son asservissement, dans des conditions particulières, prit, en face des sujets catholiques, une attitude bien à part les sujets, notamment ceux qui relevaient de la tradition ou des coutumes nationales, ont été revêtus d'un caractère symbolique. Cependant ce n'était plus un symbolisme d'un ordre religieux comme celui du moyen-âge, mais d'un ordre national et dont les racines plongeaient dans les moeurs. L'art étant alors, en Pologne, un des moyens qui devaient servir à affermir les coeurs glorifiait tout ce qui, dans les âmes polonaises, était solide et inébranlable; le sentiment patriotique, les affections familiales, et surtout la maternité. Cette conception de la Nativité, nous la trouvons chez Wyspiański avec son apothéose de la maternité. Malczewski et Sichulski s'attaquent au même sujet ,en offrant à l'adoration un Enfant né d'une robuste matrone polonaise. Les bergers et les rois qui présentent leur hommage à Jésus et dont les vétements à la paysanne ont été fortement stylisés, semblent être des personnifications d'une grande force primitive qui se méconnaît mais qui attend le jour du réveil de la nation.

Le caractère national ou plutôt populaire, cette tendence primitiviste qui se manifestent dans la conception du sujet de la Nativité persistent dans l'art polonais après la reconstitution de la Pologne



B. Krasnodębska *Les cantiques*

ZOFJA NAŁKOWSKA À L'ACADEMIE DES LETTRES

La fondation de l'Académie des Lettres Polonaises, depuis si longtemps invoquée des voeux des écrivains polonais est désormais un fait accompli. Parmi les quinze fauteuils occupés par les représentants les plus éminents de la littérature polonaise, il y en a un qui nous intéresse plus particulièrement puisque c'est le seul qui soit échu à une femme. Fait d'autant plus significatif que les Académies en général sont des corps farouchement antiféministes, extrêmement jaloux de leur prestige et de leur autorité. Cependant le nom de la candidate „académisable", de la romancière Mme Zofja Nałkowska, a rallié tous les suffrages bien longtemps avant qu'une liste approximative de nos Immortels eût été dressée.

Voyons donc d'un peu près quels sont les lettres de noblesse de cet écrivain et quoi consistent les caractères les plus saillants de son oeuvre si diverse d'aspect, mais resserrée par le lien solide de la personnalité de l'auteur.

Cette oeuvre, imposante par sa qualité, est représentée par une bonne vingtaine de volumes.

Mme Nałkowska débute dans les lettres en 1906, à un moment de sa vie où les jeunes filles de son âge, après avoir terminé leurs études, ne songent qu'à l'amour et au mariage.

Déjà son premier roman: „Les Femmes" révèle un écrivain de race, une personnalité originale et distinguée, une intelligence fine et brillante qui adopte une attitude serieuse et consciente vis-à-vis de la vie et des problèmes que celle-ci pose devant nous.

Avec cela, un style fluide et cadencé, un brin précieux mais d'une préciosité à cent lieues de toute espèce de prétention; un style dont les méandres gracieux, savamment déroulés, aboutissent infailliblement à quelque trouvaille intéressante.

Cette première période de l'activité littéraire de Mme Nałkowska qui nous mène jusqu'à la guerre mondiale est une période de la formation. Dans les cinq ou six volumes de romans et de nouvelles qu'elle publie à cette époque, ce sont ses préoccupations psychologiques qui remplissent le tout premier plan. La probité de l'écrivain s'y voit surtout dans l'impeccabilité de ses modes d'expression et dans la sincérité de ses analyses de l'âme féminine. Avec un tact rare, une incomparable légèreté de touche et une délicatesse exquise, Mme Nałkowska sonde les secrets les plus intimes de ses héroïnes, nous fait comprendre et sentir les mouvements les plus inconscients et les plus profonds de leur être.

Mme Nałkowska ne s'efforce point d'atteindre, dans ses observations et ses analyses, une vérité unique et générale. Les vérités qu'elle nous présente ont des faces innombrables, et, dans le monde vu de ses yeux, tout se transforme chaque jour sans que jamais rien soit définitivement changé.

Dans sa recherche de ces vérités partielles, toujours relatives, elle étudie soigneusement les traits en se réservant toutefois de disposer l'éclairage. Et c'est justement cet éclairage qui importe.

Psychologue avisé, elle n'hésite jamais à entrebailler aucune porte qui se referme sur nos complications sentimentales; mais en même temps elle établit autour de son oeuvre une zone de barbelés défensifs qu'aucune bassesse, aucune indécence n'ont jamais réussi à franchir. Cependant, chose assez curieuse, ses héroïnes, des femmes si cultivées, si fines, si intelligentes et dont la vie intérieure est si intense, nous font douter quelquefois de leur réalité, de leur existence de créatures en chair et en os. C'est que entre elles et nous s'interpose un voile tissé par les rêves de l'auteur à qui répugne la laideur, la brutalité, la banalité de certains aspects de la vie. Et c'est ce qui donne à l'auteur cette envie de s'évader de la réalité, de la styliser, de l'accommoder à son propre goût, de créer, dans ses livres, une ambiance propice aux jeux de sa fantaisie, mais dont les points de contact avec la réalité ne sont pas très nombreux.

Ce qui attire surtout et fixe l'attention du lecteur dans les romans d'avant-guerre de Mme Nałkowska ce sont tout d'abord les dialogues de ses personnages sur des sujets variés: sur l'amour, sur les caractères humains, sur diverses questions sociales et philosophiques. Les personnages créés par Mme Nałkowska sont pour la plupart des gens hautement cultivés, des intellectuels très au courant des problèmes qui passionnent les intelligences modernes. Ses héroïnes et ses héros sont épris d'art sous toutes ses formes. Ce sont des intellectuels, des artistes, des dilettantes vivant tous ou presque tous sous les auspices d'Apollon et des muses. Cette élite évolue dans des milieux dédaigneux de détails mesquins d'une vie sans beauté; mais il n'y a là rien de pédantesque ni d'apprêté.

Le temps passe en apportant avec soi de nouveaux événements et des faits qui frappent la faculté d'observation de l'auteur et qui mettent à l'épreuve sa sensibilité, lui fournissant ample matière à méditation. Le jeune talent de Mme Nałkowska, si exubérant, teinté d'un égotisme prestigieux, arrive

à son point de maturité. Mont dangereux, terme réfrigerant qui, bien souvent, implique une idée d'ossication et de déclin sinon celle de décadence. Mais, ici, ce n'est pas le cas. La maturité artistique de Mme Nałkowska offre un spectacle splendide: celui d'une floraison, d'une richesse, d'une variété et aussi d'une harmonie des éléments de son génie dont peu d'écrivains offrent une analogie.

Dans la période actuelle de son activité littéraire, l'intellectualisme continue à être le trait le plus saillant et le plus caractéristique de son oeuvre. Cependant quelques éléments nouveaux viennent s'y ajouter en le mitigeant et en l'adoucissant. Le spectacle de la vie qui, auparavant, plaisait à l'auteur par ce qu'il comporte de chatoyant, de mouvementé, de variable, lui inspire maintenant un sentiment de mélancolie et de profonde pitié. Mme Nałkowska est obsédée par la quantité de douleur et de mal qui échoit en partage à toute créature humaine; par tout ce qu'il y a d'irrationnel, de troublant, de sourdement, sottement hostile dans le sort des êtres humains en qui cependant l'idée de justice et d'injustice semble profondément ancrée.

Les sujets de ses romans deviennent plus simples, ses héros se rattachent d'avantage à la terre et renoncent aux complications au peu vaines d'un narcissisme fantasque et stérile.

La guerre a laissé sur cette âme frémissante, sur cette intelligence aiguë comme la lame d'une épée une empreinte indélébile. Désormais ce qui attire l'attention de l'écrivain ce sont les répercussions de la grande, de la cruelle Aventure dans la vie de notre pays, telle qu'elle s'est constituée dans notre patrie libérée et indépendante. Son regard pénétrant note des changements, souvent imperceptibles, opérés dans les caractères et les positions réciproques des acteurs du drame de la dernière heure. Son sens d'observation se plaît à enregistrer une multitude de menus faits et de phénomènes caractéristiques engendrés par notre existence en tant que nation et qu'Etat. On reste émerveillé en se demandant comment l'auteur s'y prend pour nous donner, en se passant de descriptions et d'explications directes, cette impression de vivre dans les milieux et dans les temps qui sont exactement les notres.

Dans ses romans d'après-guerre (surtout dans: „Le Roman de Teresa Hennert" et dans: „Le Mauvais Amour") Mme Nałkowska a singulièrement élargi le champ de sa vision en projetant des faisceaux de lumière sur les nombreux problèmes de notre vie politique et sociale. Elle a également rapproché ses héros et ses héroïnes de la simple, de l'humble réalité quotidienne. Elle n'a renoncé ni à ses recherches psychologiques dont les conclusions font déjà figure de vérités inattaquables auxquelles d'autres auteurs viennent puiser à pleines mains, ni à son relativisme philosophique que semblent confirmer tant de faits, lorsqu'ils sont considerés du point de vue où elle se pose.

Ce qui attache surtout Mme Nałkowska aux hommes en général et à ses personnages en particulier c'est son sentiment de profonde compassion et de tendresse fraternelle. Ce sentiment naît en elle de sa conviction que tout être humain plie sous un fardeau de souffrances et de peines trop lourd pour ses épaules et qui le fait suer sang et eau. Mais personne n'y peut rien: il y a une sorte de fatalisme non seulement dans le partage des misères de la vie, mais aussi dans ce fait monstrueux qu'il y a des hommes marqués d'avance du sceau du crime. Ils ne peuvent éluder leur acte criminel puisqu'ils y sont prédestinés. Cette théorie, excessive et discutable, a dernièrement inspiré à l'auteur des oeuvres d'une haute valeur littéraire: un volume de nouvelles emprunté à la vie des détenus et de leurs familles („Les Parois du Monde") et un drame („Le Jour où il est revenu") qui a obtenu l'année passée à Varsovie et dans plusieurs théâtres de l'étranger un très vif succès. Un autre drame, antérieur à celui-ci et qui porte le titre de: „La Maison des femmes seules", pose le problème de l'adultère, compliqué encore par le fait que l'infidélité du mari est révélé à la femme après la mort du coupable, et cela d'une façon brutale, inattendue. Ces deux oeuvres dramatiques de Mme Nałkowska confirment l'opinion que lui ont value ses romans, à savoir qu'elle a des dons brillants d'analyste. Outre cela elle y a manifesté son pouvoir de provoquer l'émotion du spectateur, de faire jaillir de son coeur une source de sympathie et de compassion pour les personnages qui agissent sur la scène.

Nous voici arrivées au point où en est aujourd'hui la carrière fournie par l'éminente Académicienne. Nous saluons en elle, nous autres femmes polonaises, celle qui illustre nos lettres de son merveilleux talent, en y apportant une ardente persévérance dans la poursuite d'une forme parfaite, un souci constant de la noblesse et de la distinction morale; celle qui, nous fait comprendre tout ce qu'il y a d'émouvant dans chacun des êtres humains, fût-il extrêmement différent de nous-mêmes, celle qui na jamais fait de concessions à la tentation de la facilité et de l'abandon, jamais transgressé aucune des lois fondamentales qui gouvernent l'art et qui président à la création des belles choses durables.

Stanisława Jarocińska-Malinowska

Le II Congrès de l'Association pour le Service Social des Femmes qui se tint à Varsovie en Octobre réunit plus de 2000 deleguées. Le Président de la République honora de sa présence la séance d'ouverture. Les représentants du Gouvernement, du Parlement et des organisations sociales y prirent aussi part. Le Congrès fut une grande manifestation féministe et nous pensons que les données sur l'activité de cette association, ainsi que les quelques extraits des rapports présentés au Congrès interesseront nos lectrices.

Origine, buts, methodes, activité.

Les éléctions législatives en 1927 incitèrent le Club des Femmes progressistes et la Ligue des Femmes (organisation politique d'avant guerre en vue de réconquérir l'indépendance de la Pologne) à entreprendre une agitation éléctorale pour leur propre compte parmi les masses féminines. A cet effet il s'est constitué un Comité démocratique des femmes polonaises, auquel adherèrent plusieurs organisations féminines partageant l'idéologie du maréchal Piłsudski. Cependant ce Comité ne fut pas assez puissant pour présenter aux électeurs sa liste féminine, il s'est entendu donc avec le Bloc de collaboration avec le gouvernement, tout en gardant son autonomie. L'activité de ce Comité menée avec un grand dévouement et une parfaite conscience civique se traduisit dans la formation de 300 sous-comités sur tout le territoire de la Pologne. L'éclatant succès du Bloc de collaboration avec le gouvernement est dû en grande partie aux femmes, mais sur le total des candidatures féminines il n'y a eu que deux députées et une sénatrice. Cependant il ne faudrait pas en conclure que cette action (plus de 1000 réunions publiques) n'avait aucune utilité, car on avait compris l'importance d'une vaste et forte organisation féminine, qui serait capable de lutter en faveur de ses aspirations et revendications, et c'est ainsi que naquit l'idée de créer *l'Association pour le Service Social des Femmes.* Son objet d'élever les masses féminines au niveau d'une profonde conscience des devoirs civiques, les fortifier dans le sentiment de leur valeur, les aider à trouver l'attitude, qui convient actuellement, éveiller le sentiment de responsabilité pour leur vie propre et celle des générations futures. Le développement rapide de cette organisation est la meilleure preuve, qu'elle répondait aux nécessités de l'heure.

Déjà deux ans après sa constitution en 1930 l'Association réussit à faire entrer 8 députées et 2 sénatrices, et après 6 ans d'activité elle compte en Pologne 827 sections avec 37.705 adhérentes de toutes les classes sociales et de toutes les professions.

A l'etranger ses filiales se trouvent en France (Paris, Soissons, Troyes, Montluçon, Le Creusot, Metz, Audun-le-Tiche), en Allemagne (Berlin), en Suisse (Genève).

Depuis 1929 l'Association des femmes de Silésie (151 branches avec 15285 membres) et sa section de jeunes filles (107 branches et 3691 membres) comptent parmi nos adhérentes.

L'Association devient ainsi une organisation compacte, disciplinée, ayant son caractère politique constant (collaboration étroite avec le parti du Maréchal Piłsudski), son programme social clair (centre radical).

Méthodes d'action.

Etant donné, que l'Association pour le Service social des Femmes a pour objet de préparer les femmes à la vie publique (parlament, municipalités, parties politiques) elle n'a pu limiter son action à certains problèmes, mais elle a dû englober toutes les manifestations de la vie nationale et internationale de la Pologne. Les dirigeantes de cette organisation, unique dans son genre, ont lancé trois devises, que doivent avoir en vue les adhérentes au moment, où elles font le choix de la tâche à laquelle elles désirent se vouer, ou lorsqu'elles fondent en province une nouvelle filiale ou institution. Ces devises sont: *chacun au poste qui lui convient, — préparation professionnelle au travail social* et *assistance sociale* (individuelle ou collective) *envisagée comme devoir* et non comme philantropie. C'est cette conception du travail social qui est la cause du succès et de l'extension de l'Association, car chaque individualité, chaque aptitude peut y trouver un rôle à remplir gardant sa physionomie propre.

Aucune initiative de l'individu si hardie soit-elle, pourvu qu'elle soit utile et réalisable, n'effrayera personne dans l'Association et par contre toutes les fois que l'Association entreprend la réalisation d'une idée, elle cherche la personne, qui s'y consacrerait entièrement. A côté de la „vocation", condition indispensable du succès non seulement dans l'accomplissement d'une tâche professionnelle, mais aussi dans l'action politique ou sociale, l'Association attache une grande importance à la spécialisation. De la vient ce phénomène étrange, que tout le monde dans l'Association „apprend", cherche à parfaire son instruction. Dans la période des trois dernières années 40% des membres ont suivi des cours. Si nous y ajoutons l'action de propagande au moyen de conférences (qui sont enregistrées par milliers), l'action en vue d'augmenter le nombre des abonnées aux revues féminines et de fonder des bibliothèques spéciales, de

former les oratrices et d'échanger les conférencières entre la capitale et la province (plus de 1000 déléguées de la centrale et l'arrivée de 2000 déléguées au Congrès de Varsovie), — nous pourrons évaluer l'importance considérable de l'activité de l'Association dans la vie culturelle de la Pologne.

Et ce qui donne à l'Association un caractère éminemment distinctif, c'est qu'elle combat l'esprit ancien de philantropie, de bienfaisance, en mettant à leur place la conception moderne de solidarité et de responsabilité collective. Il suffit de citer comme exemple l'action entreprise par l'Association au cours de l'hiver 1932 pour alimenter les enfants des chômeurs et des familles nécessiteuses. Ici c'est la Section de protection de la mère et de l'enfant qui nourrissait dans 467 points 86830 enfants. A mesure que les premières difficultés d'organisation étaient aplanies, la Section transforme la cuisine destinée aux jeunes enfants d'abord en foyer et puis en école maternelle, dont tous les enfants sont nourris. Les locaux destinés aux enfants d'âge scolaire sont transformés en foyers stables distribuant la nouriture aux écoliers.

Activité de l'Association pour le Service Social des Femmes 1930 — 1933.

L'organisation des travaux et leur direction sont l'oeuvre des Sections. Ce sont elles qui établissent des programmes d'action (enquêtes, instructions, règlements, cours, séries de conférences, bibliographie du sujet etc.), donnent l'initiative d'oeuvres nouvelles, et comfient leur réalisation aux organisations locales.

Les sections en activite sont les suivantes:

La Section d'éducation politique et sociale comprend les sous-sections suivantes: Cours, Foyers, Conférences, Bibliothèques, Instruction mutuelle, Education politique. Elle a organisé 3 cours pour former des conférencières et directrices de foyers, 41 cours dans divers districts pour les adhérentes, et une assemblée générale des conférencières à Varsovie en 1931. Elle a 425 correspondantes, 253 foyers, 43 groupes d'instruction mutuelle, 113 groupes de travail, 21 groupes de jeunesse, 66 bibliothèques, 9 salles de lecture, 3 instructrices qui effectuent des tournées et prennent part dans l'organisation des oeuvres en province. Au total 5.500 adhérentes ont suivi des cours complémentaires.

La Section des Questions féminines comprend 3 sous-sections: Travail (protection du travail des femmes) Juridiction et Assistance morale (lutte contre la débauche, contre l'alcoolisme etc.). Elle a organisé deux assemblées générales des conférencières, deux cours centraux et 7 locaux sur des questions féminines fondamentales et sur la lutte contre les maladies sociales. De plus elle a rédigé 5 conférences types pouvant servir à titre de propagande pour des réunions contradictoires, elle a procédé aux 3 enquêtes sur les établissements de relèvement des prostituées, sur le rôle de la femme dans la commune et sur le chômage des femmes. Cette section possède 123 correspondantes et 16 oeuvres différentes comme: Ouvroir (pour le relèvement des prostituées), Maison des femmes (pour les intellectuelles nécessiteuses ou chômeuses), Assistance aux malades vénériennes hospitalisées, 3 dispensaires d'hygiène pour les femmes, 38 bureaux de consultations médico-juridiques, 15 dispensaires eugéniques, 1 bureau d'informations pour les emigrées. De plus il y a 5 clubs féminins, groupe professionnel d'aide mutuelle, 3 bureaux d'assistance aux femmes agées, 6 bureaux de patronage des femmes emprisonnées, 3 bureaux d'assistance à la femme seule ou abandonnée, 7 bureaux d'assistance à la femme travailleuse, 3 foyers pour domestiques, 3 foyers pour couturières, 1 bureau de placement pour bonnes, 1 bureau de secours et d'assistance mutuelle, 1 bureau social de placement, 3 colonies de vacances pour les travailleuses. Le total des personnes ayant suivi les cours complémentaires est de 300.



Bureau Central de l'Association pour le Service Social des Femmes.

La Section de protection de la mère et de l'enfant comprend les sous-sections suivantes: Assistance à la mère et à l'enfant, Education préscolaire, Colonies de vacances et colonies de jour, Foyers et Education physique, Représentations théatrales, Statistique, Juridiction, Assistance à l'enfant abandonné. La Section a organisé deux assemblées générales des conférencières, elle a fondée plusieurs bibliothèques (à 70 volumes) sur les questions d'assistance sociale, a fait admettre certaines de ses adhérentes aux cours destinés aux directrices des colonies de vacances, aux cours d'éducation physique etc. Elle a organisé un cours d'hygiène sociale de l'enfance, elle a entretenu un théâtre pour enfants „L'Hirondelle", qui a donné 118 représentations pour 189478 enfants. Elle dispose de 466 correspondantes et dirige 59 bureaux d'assistance à la mère et à l'enfant) plusieurs centaines de mères y ont passé avec 9859 enfants). Certains bureaux d'assistance préparent une alimentation complémentaire pour les bébés, de plus il y a 15 „Gouttes de lait", 11 crèches, une Maison de la mère et de l'enfant, 178 écoles maternelles pour 7.500 enfants et 5 Jardins Jordan (pour enfants de tout âge). L'alimentation complémentaire a été distribuée en 1932 à 86830 enfants dans 437 postes; dans 123 foyers 7000 enfants venaient préparer leurs leçons, 2 clubs réunissent les jeunes garçons vendeurs de journaux, 8 internats gratuits pour jeunes filles, élèves des écoles secondaires et professionnelles, 4 écoles primaires, 3 orphelinats, une maison d'éducation pour les garçons moralement abandonnés. Les colonies de vacances ont admis en 1932 — 2,3 pour cent du total des écoliers en Pologne, 4975 enfants ont béneficié d'un secours. Les fêtes commémoratives ont été organisées dans 648 localités.

La Section de la presse publie deux revues destinées aux adhérentes: une bimensuelle „Le Travail social" pour les intellectuelles et une hebdomadaire „Le Chemin Droit" pour les femmes du peuple. De plus elle a édité un Almanach contenant toutes les informations relatives aux questions féminines, une „Bibljothèque de l'Association" (6 volumes), un manuel pour les adhérentes, et le 1-er fascicule de la Bibliothèque des Sections rurales. La section a organisè 3 assemblées générales des conférencières et possède 186 correspondantes en province. Elle se préoccupe de former des correspondantes qualifiées pour le futur quotidien féminin.

La Section des finances tend à unifier le système de comptabilité dans toute l'Association. Elle a à cet effet convoqué toutes les trésorières pour deux jours. Elle a 242 correspondantes et gère les entreprises du Comité Central.

La Section de la Production s'efforce de relever la vie économique du pays par le développement de l'enseignement professionnel des femmes et par l'extension des entreprises industrielles et commerciales dirigés par les femmes. Elle attire l'attention des femmes sur des metiers nouveaux, ainsi que sur la fabrication d'articles peu connus encore. Elle comprend les sections suivantes: Cours professionnels, Ecole commerciale, Maison de couture, Casquetterie, Restaurant et Restaurant d'étudiantes. La section a 166 correspondantes. De plus elle a organisé 431 cours professionnels, auxquels 8393 auditrices ont pris part; elle entretient 12 écoles professionnelles, 61 ateliers (couture tissage, broderie, vannerie, céramique, jouets, tricots, lingerie, casquetterie, pantoufles), 5 ateliers scolaires, 37 entreprises commerciales (restaurant, buffet, laiterie, boulangerie, fruiterie, dépôts d'essence, consigne de bagages, dépôts de sel, cantines pour conscrits), 12 boutiques et kiosques, 12 ouvrières à domicile, 7 plantations de mûriers et 1 coopérative. Elle a organisé 72 expositions du travail féminin et 4 voyages à la Foire Orientale polonaise. La section réagit contre le chômage en fournissant aux chômeuses du travail dans ses entreprises et en entretenant 8 cantines pour les chômeurs.

La section de Culture et de l'Art, s'efforce de développer la culture artistique, elle comprend les sections suivantes: culture artistique et art dramatique. Elle a dirigé le théâtre pour enfants „L'Hirondelle et mène une action de propagande par la plume et par la parole en faveur de l'art, comme facteur indispensable de la vie individuelle et collective. Elle a 88 correspondantes.

Le Secrétariat pour les affaires rurales organise les paysannes. Il a déjà 257 sous-sections rurales dans 10 voyévodies, il a organisé 2 cours pour les conférencières de la campagne et une assemblée générale des conférencières.

La section des Affaires Etrangères est en relations suivies avec le mouvement féminin international. La sous-section des Affaires de la Société des Nations est particulièrement active. Les membres de cette section suivent le mouvement féminin dans tous les pays et en informent les adhérentes de l'Association. Elle est en relations avec l'Alliance Internationale pour le Suffrage et l'Action Civique et politique des Femmes, avec l'Union mondiale des Femmes pour la Concorde Internationale, avec l'International Federation of Business and Professional Woman, avec l'Union Slave des Femmes, avec le Comité de Désarmement des organisations féminines. Les déleguées de la section prennent part aux Congrès Internationaux. La Section fournit les nouvelles du mouvement féminin à l'étranger à la revue „Le travail social" et envoie aux revues féminines des autres pays des articles informant sur le mouvement féminin en Pologne.

Le Secrétariat des Affaires d'émigration s'efforce de centraliser l'assistance aux émigrées dans le pays et à organiser les femmes polonaises à l'étranger. Il comporte 3 sections: nationale, internationale et celle de collaboration avec les polonais résidant à l'étranger. Le Secretáriat a organisé un cours pour les travailleuses sociales devant se rendre en France. Il a 3 filiales à l'étranger. Il entretient 3 cantines, 2 asiles de nuit, 1 asile pour les enfants des émigrées, 1 poste pour les réemigrants, 1 dispensaire.

Le Secrétariat pour les Cercles de Jeunes Filles étend l'action de l'Association sur la jeune génération féminine, qui ne peut encore suivant les statuts y adhérer. Il forme les cadres futurs des travailleuses sociales et s'occupe tout particulièrement d'adolescentes sans travail afin de les préserver de l'effet pernicieux de l'oisiveté forcée. Ces groupes sont d'habitude peu nombreux, de 12 à 30 personnes dans les villes universitaires se sont pour la plupart des étudiantes, dans les autres villes — des jeunes filles ayant fait des études secondaires, dans les petites villes — les anciennes élèves des écoles primaires, à la campagne — les paysannes. Ces groupes pratiquent en général l'instruction mutuelle sociale et civique, et les jeunes filles font ensuite un stage dans les oeuvres de l'Association. Le nombre de ces groupes est en ce moment de 28, de plus il y a 6 en état d'organisation et 107 en Silésie.

Comme nous voyons de cet aperçu succinct, l'activité de l'Association pour le Travail Social des Femmes, est très variée et très originale. Dans cet immense laboratoire se forme le type de la Polonaise moderne, citoyenne d'un coeur généreux, d'opinions libérales, de jugement indépendant. Elle saura dans la dure réalité de la vie d'après guerre trouver une provision d'enthousiasme pour le travail et un ardent désir de paix et de bonheur universel.

Halina Siemieńska.

Les femmes et le droit au travail

Extrait du rapport presenté au Congrès

...La guerre mondiale, ayant réduit considérablement le nombre d'hommes, a mis les femmes dans la nécessité de chercher de nouvelles carrières pour gagner leur vie, et c'est ainsi, qu'elles ont pénétré dans toutes les branches de l'industrie. Elles sont particulièrement nombreuses dans la métallurgie, dans l'industrie chimique, dans les métiers de l'aiguille, dans les fabriques de conserves etc. Pendant la guerre elles deviennent télégraphistes, téléphonistes, chauffeuses, contrôleuses des tramways, concierges, porteuses, elles se chargent même de travaux nuisibles et dangereux, comme le travail dans les mines et dans l'industrie du bâtiment. On évalue le nombre de femmes occupées proféssionnellement en Europe et en Amérique à 10 millions.

Après la guerre, lorsque les hommes sont rentrés, l'état de choses ne s'était pas modifié pendant un certain temps; ensuite le progrès de la rationalisation permit aux femmes, en tant que main — d'oeuvre moins chère et moins qualifiée, de conserver leur situation et même il eut une augmentation de femmes et d'adolescents peu qualifiés. La technique moderne exige un rendement maximum et la femme de part sa nature psychique se prête mieux à l'effort exigé, c'est ce qui explique que le travail des femmes tend à remplacer le travail des hommes non seulement dans les usines de guerre, mais aussi dans la métallurgie, dans la verrerie, dans la carrosserie etc. Les femmes se chargent même de travaux exécutés autrefois exclusivement par les hommes, comme le nettoyage et le graissage des machines, le port des fardeaux, le polissage des métaux, le service des ascenseurs, des appareils automatiques etc.

Les raisons de la préference qu'on donne au travail des femmes sont d'une part l'économie et par conséquent l'augmentation des bénéfices, comme d'autre part leur docilité et leur esprit réfractaire à l'organisation professionnelle.

Il est indiscutable, que la femme cherche de nouveaux débouchés pour son activité, qu'elle tend à abandonner les métiers dits féminins, mal rétribués pour aller aux professions nécessitant une certaine préparation et par conséquent plus lucratives.

Les tableaux statistiques relatifs au travail des femmes au cours du premier quart de ce siècle, publiés par la Revue Internationale du Travail, démontrent que le nombre de travailleuses n'a pas augmenté considérablement, mais il y a eu un mouvement migratoire de certaines professions vers d'autres. Malgré l'extension du travail des femmes, on ne peut affirmer, qu'elles ont pénétré dans toutes les professions, il y en a qui leur conviendraient parfaitement comme l'horlogerie, la bijouterie. D'autre part nous avons trop peu de femmes juristes, qui voudraient se consacrer au métier de juge, trop peu de journalistes et agentes de police. L'industrie hôtelière traitée dans plusieurs pays d'une façon professionnelle, est encore chez nous exercée en amateur. Nous ne possédons presque pas de gens de maison qualifiés, un nombre restreint d'infirmières sociales diplomées, bien peu de chauffeuses et d'aviatrices. Il faudrait encourager les femmes à chercher des métiers nouveaux, par exemple l'orientation professionnelle présente un vaste champ d'activité, les dispensaires d'hygiène sociale, d'eugénique, de pédologie, de sexuologie etc. Les organisations féminines ont besoin de secrétaires qualifiées les administrations communales, les institutions économiques présentent également un débouché pour des secrétaires, inspectrices, enquêteuses ayant une préparation professionnelle. Il faudrait aussi entreprendre l'éducation des méres, ce qui est encore bien négligé.

Dans les discussions au sujet de la crise on indique souvent comme une des raisons le travail des femmes, tandis que comme le dit Miss Anderson, le machinisme prive du travail autant les femmes que les hommes. L'élimination des femmes pourrait-elle atténuer la crise? Cette question suscite tout un fatras d'opinions sur le rôle de la femme dans la famille et dans la collectivité. Il est difficile de discuter avec les partisans de la tradition ou de l'évolution, avec les féministes et les antiféministes. On est frappé par le fait, qu'en voulant résoudre la crise de chômage, on ne trouve rien de mieux que d'enlever le travail à ceux qui en ont, pour le donner à ceux qui n'en ont pas. Cette méthode n'aboutit, qu'à changer de personnes, mais non à combattre le chômage. Certes le chiffre de chômeurs serait diminué, si on en déduisait toutes ces femmes, qui seraient condammées à l'oisiveté obligatoire, mais le nombre de personnes ocupées ne serait pas modifié.

D'autre part examinons les conséquences pratiques de cette mesure inique. L'élimination des 80.000 femmes en Allemagne aurait-elle eu un effet sur les 5.000.000 de chômeurs dans ce pays? Le département de travail de Washington, ainsi que d'autres institutions ont procédé à une enquête sur ce sujet. Elles ont demontré que 90 pour cent des femmes mariées travaillaient par nécessité. Suivant l'enquête menée par Warton School of University of Pensylvania en 1931 il y a en sur 4.000 familles 1.700 où la femme est l'unique soutien.

Une question se pose: la suppression du travail des femmes n'entraînerait-elle pas un abaissement du niveau de vie de la classe travailleuse, puisque le gain

de l'homme serait souvent insuffisant à l'entretien de la famille et diminuerait son pouvoir d'achat.

D'autre part les femmes relativement aisées, obligées de renoncer à leur travail et de rester à la maison, se verraient dans la nécessité de renvoyer leur domestiques, blanchisseuses, couturières, pour récupérer le gain perdu. Le chômage atteindrait donc toute une catégorie de travailleuses.

Les attaques dirigées contre le travail des femmes ont pour objet surtout de les éliminer des bureaux, où la besogne n'est pas aussi fatigante et nuisible pour la santé que les travaux de ménage. Il n'y a aucune raison à leur enlever ce gagne-pain. Elles ont souvent une instruction supérieure à leur collègues hommes. D'ailleurs il est dangereux d'étayer l'existence de toute une famille sur un seul soutien le mari, car la disparition de cet unique soutien ruine toute la famille. Les Etats auraient de ce fait une charge fort lourde de pourvoir à l'entretien de toutes les veuves et orphelins, car une profession non exercée ne saurait être reconquise, d'autant plus que l'âge constituerait également une difficulté à trouver du travail. On sait bien que les femmes après 40 ans ont bien du mal à se caser, tandis que celles qui n'ont pas interrompu leur activité, accomplissent leur tâche régulièrement jusqu'à 55 ans.

Si l'habitude d'abandonner son métier dès le mariage se propageait, l'enseignement professionnel des femmes tomberait en désuétude, car il serait inutile de faire l'apprentissage d'un métier pour ne pas l'exercer. Il s'en suivrait un phénomène indésirable: l'envahissement du marché du travail par des masses féminines non qualifiées acceptant un salaire dérisoire et favorisant ainsi la baisse générale des salaires. Il n'y aurait pas moyen d'organiser ces masses de travailleuses sans profession et les englober dans des contrats collectifs, elles auraient par surcroit contre elle l'hostilité des syndicats, qui verraient en elles une concurrence dangereuse, contribuant à l'anéantissement des conquêtes de la classe ouvrière.

La conclusion est évidente, c'est que l'élimination des femmes en guise de remède contre la crise, produira plus de mal que de bien.

Eugénie Waśniewska

député

(Résolutions proposées par M-me Waśniewska et votées à l'unanimité).

I. L'élimination des femmes mariées dans les administrations nationales, communales, sociales, privées etc. est contraire à la Constitution polonaise en vigueur et néfaste pour l'Etat et la collectivité.

II. Le II-e Congrès de l'Association pour le Service Social des Femmes en Pologne réclame l'annulation de toutes restrictions au Travail en raison du sexe et de l'état civil, considérant que l'admission à un emploi ne dépend que de la compétence professionnelle et du zèle dans l'accomplissement des devoirs.

Les revendications féminines dans le domaine législatif.

(Rapport présenté au Congrès).

La Pologne reconstituée a posé à la base de sa législation trois grands principes: équité, justice, égalité.

La Constitution polonaise ne prévoit point de restrictions en raison du sexe et cette égalité en théorie existait chez nous toujours, mais en même temps il n'y a eu dans aucun domaine de la vie moderne autant de désaccord entre la théorie et la réalité.

La Pologne, ayant reconquis son indépendance, a hérité des trois puissances occupantes leurs législations, et elle en supporte encore jusqu'à ces jours quelques tristes conséquences. Mais elle entreprit immédiatement l'oeuvre d'une nouvelle législation et la Commission codificatrice, composée des plus éminents juristes polonais, se mit au travail en vue d'unifier les lois sur tout le territoire de la République polonaise. Cette besogne bien difficile avance asez rapidement. Nous avons déjà un nouveau code pénal, un code de jurisprudence pénale et un code de jurisprudence civile, mais le code civil n'est pas encore terminé.

Nous devons veiller à ce que les postulats du monde féminin soient pris en considération, qu'ils soient examinés avec bienveillance. Le rôle de notre génération est important, puisque nous assistons à la naissance d'une législation nouvelle, il ne faudrait pas que les femmes des générations suivantes puissent nous faire le reproche de n'avoir pas compris l'importance des faits, et d'avoir péché par l'inaction. Nous devons donc exprimer notre opinion et stipuler quelles sont les lois, que réclament les femmes polonaises.

Nous avons des devoirs égaux, nous voulons des droits égaux.

Nous n'avons plus — il est vrai — le fameux article du code Napoléon énumérant les personnes, dont la signature ne saurait être valable pour les contrats: les mineurs, les interdits et... les femmes mariées. Cette prescription a été annulée par la loi polonaise du 1 Juillet 1921. Mais il faut veiller à ce qu'aucune restriction aux droits civils de la femme n'y soit introduite. Le principe de l'égalité des sexes doit être la pierre angulaire et nous femmes, nous devons la défendre.

Il existe encore toute une série de lois et articles dans les lois anciennes des puissances occupantes, portant atteinte aux droits de la femme. Et ici se pose le problème: devons nous attendre à ce que le nouveau code civil, rédigé dans un esprit moderne, soit élaboré, ou bien faudrait-il diriger nos efforts à abolir dès à présent toutes restrictions préjudiciables aux femmes. Comme nous venons de le dire, la loi du 1 Juillet 1921

a déjà annulé un grand nombre d'articles du code, incompatibles avec la vie moderne, mais il en reste un nombre assez important, que nous devons combattre afin de les supprimer.

La législation règle tous les domaines de la vie, celui qui concerne la mère et l'épouse est le plus important pour la femme, car tout en étant un individu indépendant au point de vue du gain et égale en droits à l'homme, elle se trouve dans des conditions bien plus difficiles, ayant à sa charge les devoirs de maîtresse de maison, de mère et de travailleuse professionnelle. Il faudrait donc que sa situation légale soit modifiée de façon à lui assurer une égalité réelle et complète.

La femme gère et dispose de son bien. Tout bien acquis par la femme ou apporté dans la communauté reste sa propriété.

La mari ne peut avoir aucun droit sur le bien de sa femme, ni sur son gain. La femme a le droit de s'adonner à un travail rémunéré ou faire du commerce sans autorisation de son mari. Les prescriptions du code de commerce en vigueur devraient être annulées. Etant donné, qu'à partir du 1 Juillet prochain 1934 c'est le nouveau code de commerce qui sera obligatoire. l'état de choses actuel sera modifié. La femme n'est pas responsable des engagements signés par son mari, de même que le mari n'est pas tenu d'accepter les signatures de sa femme. Cela implique un état de choses nouveau, il investit la femme de responsabilité pour ses actes, mais la génération actuelle est consciente de ses devoirs, une femme exerçant un métier sait bien, qu'elle doit faire honneur à ses engagements au point de vue juridique.

La loi devrait régler les rapports entre conjoints de manière à ne pas établir ni privilèges ni préjudices de part et d'autre.

De même tous droits personnels, comme le droit de disposer de sa personne, d'habiter séparément, de prendre part au mouvement politique ne devraient plus dépendre de l'autorisation du mari.

La liberté individuelle doit être respectée, aucune restriction ne saurait être respectée, aucune restriction restriction ne saurait être tolérée.

Tous ces postulats concernant l'égalité devraient être appliqués en premier lieu aux droits de la mère. Jusqu'en 1921 la femme ne pouvait être tutrice, excepté vis - àvis de ses propres enfants. En revanche le père a le droit encore aujourd'hui de désigner des tuteurs pour ses enfants, tandis que cette dernière ne jouit pas du même droit vis - à - vis du père. — Pour quelle raison la femme est - elle privée de ses droits?

Le problème de l'éducation des enfants est difficile à résoudre en cas de différence d'opinion entre les parents. Nous ne pourons accepter la suprématie du père, et il foudrait l'ingérence d'une institution sociale, d'un tribunal spécial, ce qui devrait être l'oeuvre de la nouvelle législation. En cas de divorce la tutelle des enfants devrait incomber de droit à la mère, et seulement dans des cas exceptionnels au père ou aux parents.

Ici se pose encore le problème de la pension alimentaire. La recherche de la paternité devrait être facilitée et toutes les formalités réduites au strict nécessaire Dans certains cas la recherche de la pension alimentaire aurait pu se faire par voie administrative, ce qui est possible lorsque le mari touche une allocation pour sa femme et ses enfants. Au cas ou les époux vivent séparés cette allocation reviendrait à la mère et aux enfants.

Toutes les affaires résultant du mariage comme la tutelle, la pension alimentaire etc. devraient être jugées par un tribunal spécial comme cela a lieu déjà en Amérique. La participation des femmes en qualité de juge dans ces tribunaux devrait être assurée par une loi. La besogne accomplie par la femme dans son intérieur, comme épouse et mère, ayant une valeur égale au travail de l'homme ou au travail professionnel de la femme, nous devons réclamer qu'elle jouisse au même titre des assurances sociales en cas de maladie, d'invalidité ou de divorce.

Je viens de présenter succinctement nos revendications en matière des droits civils. Quant aux droits politiques, les femmes Polonaises sont privilegiées, puisqu'elles en jouissent pleinement, nous pouvons seulement exprimer le désir qu'elles entrent en plus grand nombre dans le corps législatif et dans les administrations communales, car ce n'est qu'ainsi, que nous pourrons aboutir à la réalisation de nos voeux.

La situation est moins favorable s'il s'agit des fonctions à exercer, et ici les lois ne sont nullement coupables, mais en pratique il n'y a aucune femme notaire et il a fallut beaucoup de temps avant que les femmes obtiennent la fonction de juge.

Il n y a qu'un article dans le nouveau code pénal au détriment de la femme, c'est qu'elle ne peut être juré, ce qui est absolument innique et devrait être modifié avant la mise en vigueur de la loi. Il y a eu aussi des objections à ce qu'elle soit nommée assesseur dans les tribunaux de travail. L'Association des femmes pour le service social a intervenu dans cette question et depuis les femmes ont été désignées à remplir ces fonctions.

Il existe encore un problème important de l'égalité de la femme, c'est celui de ses droits de citoyenne. Jamais un législateur n'a eu l'idée de restreindre les droits civiques ou civils de l'homme en raison de sa situation dans sa famille, mais vis - à - vis de la femme le fait seul du mariage lui enlève ses droits d'option, car dès qu'une femme polonaise épouse un étranger, elle perd ses

qualités de citoyenne polonaise et est obligée en dépit de sa volonté de devenir citoyenne du pays de son mari. Il n'y a que la Russie Soviétique et l'Amérique, qui n'imposent pas la répudiation de leur nationalité aux femmes étrangères, qui ont épousé les citoyens de ces pays. Cette contrainte au point de vue de nationalité entraîne diverses restrictions d'ordre politique ou civil. En premier lieu la Polonaise ayant épousé un étranger, mais résidant en Pologne, est privée de ses droits d'électorat et d'éligibilité. Si elle est fonctionnaire elle est privée de son emploi, si elle est avocate, elle ne peut exercer son métier, il n'y a que la femme-médecin qui garde son droit au travail, tout en étant mariée à un etranger, mais ce n'est que le decret de septembre 1933 qui lui a conféré ce droit. Nous devons lutter pour le principe de l'égalité dans toutes les lois concernant la nationalité de la femme mariée, afin que le mariage n'ait aucune répercussion sur la situation civile et politique de la femme, qu'elle ne soit pas privée de son droit au travail rémunéré.

Cette question fait l'objet de discussion et d'études des organisations féminines et aussi de la Société des Nations.

Etant donné, que la conférence de la Haye n'a pas trouvé de solution équitable, et qu'il est impossible de convoquer une nouvelle Commission codificatrice, nous devons diriger nos efforts vers la réalisation de tous nos voeux dans notre législation. Il y a encore un domaine juridique, qui nous intéresse non plus comme femmes, mais dans un esprit humanitaire, notamment l'article du code pénal dans lequel la peine de mort figure encore, malgré que la peine du talion est périmée depuis longtemps.

L'opinion unanime considère, que la punition doit avoir pour but de changer un criminel, un malfaiteur en un citoyen capable de travailler et de se rendre utile à la collectivité. La peine de mort a contre elle encore la possibilité de commettre une erreur, et celle-ci n'est plus réparable.

Afin d'éviter de pareilles erreurs et en admettant la punition comme mesure éducative et non comme revanche, nous devons demander la suppression de la peine de mort.

Irène Wortman,
avocat à la Cour d'Appel à Varsovie

(Résolutions présentées par M-me Wortman et voté à l'uninamité).

I. Le principe de l'égalité des droits pour les deux sexes devra être appliqué sans restriction dans le nouveau code civil.
II. La nationalité de la femme ne dépend pas de son état civil.
III. Toutes les restrictions juridiques en raison du sexe sont annulées.
IV. La peine de mort est abolie.

II-e Congrès de l'Association pour le service Social des Femmes.

Le II-e Congrès a voté toute une série de résolutions qui démontrent que le mouvement féminin en Pologne est l'expression des besoins profonds et réels de la collectivité féminine. Ce mouvement, issu de la situation économique comme tous les mouvements sociaux, aura sans aucun doute une répercussion dans la vie économique et intellectuelle du pays. Le congrès a manifesté particulièrement son souci pour la sauvegarde de la famille, tout en se rendant compte, que sa dissolution actuelle n'est qu'un stade dans l'évolution des formes, qui devront s'adapter aux nouvelles conditions sociales, ce qui serait une preuve de la vitalité de la famille et non de sa décadence. Tel était l'esprit de certains voeux tendant à atténuer le sort d'une mère solitaire ou abondonnée.

Une des motions interessantes relative aux problèmes actuels féminins exprimait le désir de préparer la jeunesse des deux sexes à l'affranchissement de la femme, car jusqu'à présent on avait négligé la nécessité d'adapter l'homme au point de vue psychique à la nouvelle situation de la femme. Il est indiscutable, que la coéducation peut y être très utile, toutefois on considère, que c'est surtout la tâche du corps enseignant. Mais ici il faut remarquer, que bien des institutrices ne sont nullement préparées à cette tâche, et que souvent elles ne comprennent pas la gravité de la situation tant économique que morale. La plupart d'entre elles n'ont le souci que de suivre fidèlement le programme sans égard aux problèmes actuels. Prenons le programme de l'histoire, il s'apesantit sur le rôle des monarques et de leur entourage, en négligeant complètement le rôle civilisateur des masses féminines dans la culture de la terre, l'industrie rurale, l'hygiène, l'art etc. En parlant de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, on passe sous silence les efforts à faire proclamer des droits de la femme. Dans les anthologies littéraires, dans le choix des récitations on trouve des oeuvres raillant les efforts d'émancipation de la femme et vantant la supériorité de l'homme sur la femme, ce qui est sans conteste préjudiciable au point de vue pédagogique. Afin de remédier à cet état de choses, le Congrès a fait appel à la Commission des Questions féminines pour qu'elle organise une conférence des institutrices en vue d'élaborer une méthode d'action dans les écoles.

Toute une série de voeux a pour objet la protection morale de la femme. C'est ainsi que le Congrès charge la Section de protection morale de la Commission des questions féminines à entreprendre des démarches en vue de la mise en vigueur de la loi contre les maladies vénériennes. Cette loi rédigée dans l'esprit abolitionniste attend le vote des Assemblées législatives. C'est à la même section qu'incomble le devoir de faire les demarches necessaires afin de contribuer à l'augmentation de la police féminine préposée spécialement à la lutte contre la débauche et de faire entrer les femmes en qualité de juges dans les tribunaux destinés à la traite des femmes et tous les genres de proxénétisme. D'autre part le Congrès engage les filiales de province à fonder des hôtels à bon marché et des asiles pour les femmes en quête de travail ou voyageuses, et d'entreprendre l'oeuvre de réhabilitation des prostituées en organisant des ouvroirs soumis à une surveillance vigilante des patronnesses sociales. Etant donné, que souvent les femmes atteintes de maladies véneriennes ou gynécologiques évitent par pudeur l'examen d'un médecin, le Congrès a exprimé le désir de voir dans tous les hospitaux et dispensaires des femmes en qualité de médecins et d'infirmières.

Etant donné que la femme devient de plus en plus indépendante sur le terrain professionnel, social ou politique, elle souffre de ne pouvoir donner satisfaction en cas de conflit avec un homme ou une femme. Dans ces cas-là elle est forcée de s'abriter sous la protection d'un homme — père, fils ou mari, qui règle l'affaire. Mais cette coutume n'est plus de l'époque et perd sa raison d'être du moment que le duel est de plus en plus réprouvé et que le code pénal polonais l'interdit. Le congrès émit le voeu, que la possibilité de défendre son honneur soit égale pour l'homme et pour la femme.

K. Kętrzyńska



Marie Kubaszewska. Projet d'un pont sur le fleuve Niemen.



Marie Kubaszewska

UNE FEMME INGÉNIEUR

La carrière d'ingénieur n'attire que peu de femmes, mais toutes celles, qui ont eu le courage, de la conquérir, ne sont pas classées dans la médiocrité, elles témoignent de l'intelligence, du talent, de l'initiative et de la persévérance. C'est le cas de M-me Marie Kubaszewska, diplomée de l'Ecole Polytechnique de Varsovie en 1926 comme ingénieur des ponts et chaussées à la suite de brillants examens et du projet d'un pont métallique de 164 m. sur le fleuve Niemen près de Grodno.

Depuis 1927 elle est attachée au Ministère des Chemins de fer où ses projets les plus importants furent: le viaduc en fer rivé et le toit du tunel en béton armé sur la nouvelle ligne du chemin de fer de Varsovie.

En fait de travaux en dehors du Ministère, elle a construit l'église de Notre Dame de la Victoire dans le faubourg de Kamionek et la Banque des Raffineries du sucre à Varsovie. De plus elle s'est spécialisée sous la direction du prof. Dr. Stéphane Bryla dans les constructions soudées et a suivi un cours pratique pour les soudeurs, ce qui lui a permis de faire un pont métallique soudé de 82 m. et de reconstruire un pont rivé par soudure.

Au cours des deux dernières années elle a dirigé en qualité de rapporteuse deux sections du réseau des chemins de fer Varsovie - Vienne y compris le bassin de Dombrowa, ce qui comporte les travaux de ligne. —

Son grand labeur ne lui empêche pas de prendre une part active à l'oeuvre de l'affranchissement de la femme.

EN MARGE DE L'EXPOSITION DU LIVRE POLONAIS A L'ETRANGER.

Aux mois de novembre et de décembre 1933 a eu lieu à Varsovie l'Exposition du Livre Polonais à l'Etranger (en langues étrangères: Littérature, Art, Musique), organisée par les soins du Comité de Propagande auprès du Ministère des Affaires Etrangères, sous la présidence de Mme Joseph Beck, épouse du Ministre des Affaires Etrangères de la Pologne.

La réalisation de l'heureuse initiative de Mme Joseph Beck a été confiée à un Comité Spécial (sous sa présidence) au sein duquel fut exécuté le travail technique avec le précieux concours des M. M. le Dr. Al. Guttry, vice-directeur de la Société de l'Expansion de l'Art Polonais à l'Etranger et le Dr. J. Muszkowski, Directeur de la Bibliothèque et du Musée Krasiński.

Les résultats des soins du Comité ont eu une valeur réelle, incontestable.

Grace à l'amabilité de la présidente du Comité, douée non seulement d'un grand charme personnel, mais aussi d'un remarquable talent d'organisation, l'exposition fut installée pour trois jours dans les appartements privés de l'initiatrice. Le large public put la visiter dans les salles de l'ancienne maison des Baryczki, place du marché de la vieille ville.

Les représentants officiels des gouvernements des Etats Etrangers en Pologne, les hommes de lettres et les journalistes ont trouvé rassemblées à l'Exposition du Livre Polonais à l'Etranger les oeuvres de la littérature polonaise, accessibles à ceux qui ne sont pas suffisamment familiarisés avec la langue polonaise.

Les spécialistes bibliographes et bibliothéquaires y ont été pourvus d'un catalogue, unique dans son genre, pouvant suppléer, le cas échéant, à un manuel ou à une revue bibliographique.

Les livres, présentés au public sont ceux qui ont paru au cours des 33 années dernières en 27 langues dans 30 pays.

Le nombre de traductions du polonais, dans différents pays, varie de 607 jusqu'au 0.

Quant aux langues de la traduction on y rencontre entre autres le grec, l'arabe, le hébreux, le japon et même l'espéranto.

Parmi les auteurs polonais traduits, le plus grand nombre d'editions (564) échoit pour le compte de Henri Sienkiewicz (prix Nobel); le nombre de traductions des oeuvres de St. Przybyszewski et de F. A. Ossendowski s'élève à 142. La quatrième place est occupée par Elise Orzeszkowa à savoir 106 éditions, tandis que Wł. Reymont (prix Nobel) ne vient que le cinquième, avec ses 95 éditions.

Dans un périodique féminin j'aurais souhaité mettre surtout en évidence les données concernant les oeuvres féminines en Pologne.

Cependant à mon grand regret, je ne pourrai présenter à mes lectrices que quelques données statistiques.

Sur 2434 oeuvres traduites — 312 oeuvres sont dues à 50 femmes-auteurs, c'est à dire 12,8 %. Ce chiffr varie dans différents pays de 27% à 0%, selon le tableau suivant:

Lithuanie		27,2 %
S. S. S. R.:	1900-1917	25,5 „
	1917-1933	16,6 „
Suéde		21,3 „
Grande Bretagne		16,9 „
Tchécoslovaquie		15,4 „
Autriche		11,9 „
Etats-Unis		11,1 „
Yougoslavie		10 „
Allemagne		10 „
Bulgarie		9 „
France		8,9 „
Italie		7,8 „
Hongrie		6,8 „
Finlande		4,3 „
Suisse		3,7 „
Espagne		3,5 „
Lettonie		1,5 „

Parmi les femmes-auteurs:	Orzeszko	106 ed.
	G. Zapolska	59 „
	M. Konopnicka	50 „

Les femmes auteurs contemporains sont représentés entre autres, par des noms tels que ceux de Mmes: M. Dąbrowska, Z. Nałkowska, K. Iłłakowicz, Z. Kossak-Szczucka, W. Miłaszewska, Z. Rabska, M. Rodziewicz.

Il faut noter avec un vif regret, que beaucoup de remarquables talents et d'oeuvres distinguées non traduites jusqú'à présent, n'ont pas été représentés à l'Exposition en question.

Evidemment à l'avenir il serait urgent de trouver un remède à ce mal.

Peut-être pourrait-on y parvenir par l'intermédiaire des organisations féminines internationales?

La Fédération des Femmes Diplômées des Universités a prit l'initiative d'un échange de données sur les nouveautés intéressantes, publiées par des femmes — auteurs. Cette initiative serait fructueuse si d'autres organisations féminines, possédant des comités d'Art et de Lettres, voulaient y apporter leur précieux concours.

J. U.

POUR LES CLICHES S' ADRESSER A LA REDACTION DE „LA FEMME MODERNE"
20 RUE GORNOŚLĄSKA VARSOVIE

Redactrice en Chef et Editeur: **Mme Emilie Grocholska.**

Salez. Szk. Graf. w Warszawie, ul. ks. Siemca 6.